LA RÉUSSITE SCOLAIRE DES JEUNES DES COMMUNAUTÉS NOIRES AU SECONDAIRE

Marie McAndrew

Professeure Marie McAndrew est spécialisée dans l'éducation des minorités et l'éducation interculturelle. Sa contribution dans ce domaine est significative, tant en ce qui concerne la recherche que le développement et l'évaluation des politiques. Son plus récent livre « Immigration et diversité à l'école : le cas québécois dans une perspective comparative » a mérité le prix Donner 2001 attribué au meilleur livre sur la politique publique canadienne.

Dans le cadre d'une recherche récente[1], Marie McAndrew et ses collègues ont effectué le suivi, du secondaire 1 jusqu'à la fin du collégial, de quelque 6 700 élèves des communautés noires[2] (cohortes 1994, 1995, 1996) fréquentant les secteurs français (87 %) et anglais (13 %). Fruit d'un partenariat entre Immigration et métropoles, la Chaire en relations ethniques de l'Université de Montréal, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et le Conseil des éducateurs noirs du Québec, l'étude permet d'établir un premier diagnostic sur le cheminement et les résultats scolaires des jeunes Noirs, ventilés en cinq sous-groupes : Antilles (langue maternelle anglaise, française et créole) et Afrique (langue maternelle anglaise et française).

L'accessibilité complète à l'éducation et l'égalité des chances n'ont pas encore été réalisées à l'école montréalaise malgré les promesses des réformes présentes et passées. Les individus et groupes qui ont à confronter quotidiennement les effets des inégalités et des injustices savent ce qu'il en coûte. La collection *L'éducation et la justice sociale sous différents angles* a été lancée par le Centre de ressources de la troisième avenue pour rendre la recherche faite en milieu universitaire utile à ceux et celles qui veulent se préparer à revendiquer des politiques et des pratiques scolaires plus égalitaires. *(Also available in English)*

Centre de ressources de la troisième avenue | Third Avenue Resource Center

État de la situation

Un premier constat concerne la différence des deux clientèles au secteur français et au secteur anglais sur le plan des caractéristiques démographiques, socio-scolaires et socio-économiques. Au secteur français, les élèves des communautés noires représentent une clientèle particulièrement vulnérable quand on la compare à l'ensemble de la population scolaire ou même aux élèves issus de l'immigration. Très fortement issus de milieux défavorisés, les jeunes Noirs sont, à plus de 60 %, nés à l'extérieur du Québec et 40 % d'entre eux n'intègrent le système scolaire québécois qu'au secondaire. Les élèves créolophones ou anglophones originaires des Antilles ont systématiquement le profil le moins favorable alors que les élèves francophones originaires de cette même région présentent des caractéristiques plus positives, bien que souvent inférieures à celles des groupes de comparaison. La situation des élèves originaires d'Afrique, anglophones ou francophones, est, quant à elle, plus variable, selon l'indicateur considéré.

Au secteur anglais, les élèves des communautés noires présentent des caractéristiques préalables à leur entrée au secondaire plus positives. Cependant, face à l'ensemble de la population scolaire ou des élèves issus de l'immigration dans ce secteur, ils ont légèrement plus tendance à arriver en cours de scolarité et à provenir des milieux défavorisés.

Sur le plan du cheminement et des résultats scolaires, les élèves des communautés noires des deux secteurs connaissent des problèmes. Cependant, comme on pouvait s'y attendre en fonction des caractéristiques des élèves, l'ampleur de la problématique y est sans commune mesure.

---

1 McAndrew, M., Ledent, J. et Ait-Said, R. (2005). La réussite scolaire des jeunes des communautés noires au secondaire. Rapport de recherche. Montréal : Immigration et métropoles.

2 Pour cette recherche, on comptait les élèves qui étaient eux-mêmes nés ou dont un des parents serait né dans un pays des Antilles ou de l'Afrique francophone ou anglophone. Il est évident que ceci ne représente pas la totalité des élèves des communautés noires. Sont exclus, par exemple, les Afro-canadiens, invisibles au sein des statistiques scolaires ou encore les élèves qui seraient nés, ou dont un des parents serait né, dans d'autres pays, tels les Noirs américains ou des originaires de pays hispanophones ou lusophones.

Taux de diplomation secondaire des élèves des communautés noires (cohortes 1994, 1995, 1996), secteur français (ensemble du Québec)

Provenance des élèves	Après cinq ans (%)	Après six ans (cumulatif) (%)	Après sept ans (cumulatif) (%)
Élèves des communautés noires	37,1	47,3	51,8
Antilles (langue maternelle française)	51,4	61,4	65,4
Antilles (langue maternelle anglaise)	27,4	35,0	41,2
Antilles (langue maternelle créole)	23,7	34,6	39,5
Afrique (langue maternelle française)	49,0	59,7	62,3
Afrique (langue maternelle anglaise)	33,3	43,6	47,0
Élèves issus de l'immigration	45,5	53,7	57,4
Ensemble de la population	57,8	65,7	69,0

Au secteur français, les clientèles noires, dont près du quart intègrent le secondaire avec deux ans de retard ou plus, continuent d'en accumuler en secondaire 3. C'est le cas du tiers des élèves arrivés à l'âge normal et de plus des deux tiers des élèves arrivés en retard. Elles connaissent également des taux de diplomation après 7 ans bien inférieurs à ceux de l'ensemble de la population – 51,8 % versus 69 %). Leurs taux d'accès et de diplomation au collégial sont aussi nettement plus faibles. Toutefois, quelques points positifs sont à signaler. Tout d'abord, l'identification des élèves noirs comme élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage apparaît moins fréquente que la perception communautaire ne le laisse entendre. De plus, lorsque les élèves survivent suffisamment sur le plan scolaire pour être présents aux épreuves de secondaire 4 et 5, leurs résultats sont globalement assez positifs. Finalement, les élèves diplômés du secondaire manifestent une grande motivation à poursuivre leurs études collégiales.

Par ailleurs, les différences intergroupes en matière de cheminement et de résultats scolaires sont importantes, ce qui interdit toute explication essentialiste des difficultés vécues. En effet, la situation des créolophones et des anglophones originaires des Antilles apparaît systématiquement plus négative que celles des autres groupes, au sein desquels les francophones, originaires des Antilles ou de l'Afrique, se distinguent particulièrement. Ces derniers ont souvent, à divers indicateurs, des résultats plus positifs que l'ensemble des élèves issus de l'immigration et, dans quelques cas, de l'ensemble de la population scolaire. À l'exception des anglophones originaires d'Afrique dont la réussite apparaît, somme toute, assez étonnante, ce sont donc essentiellement les non-francophones qui connaissent des problèmes.

Au secteur anglais, les anglophones originaires des Antilles et d'Afrique connaissent une situation plus favorable au plan de la réussite scolaire que leurs pairs du secteur français. Cependant, les élèves originaires des Antilles ont un profil plus négatif que l'ensemble de la population scolaire ou des élèves issus de l'immigration.

Prospectives

À la lumière de ce premier bilan statistique, les auteurs ont conclu qu'il est essentiel que la question de la réussite éducative soit désormais *au cœur* du débat relatif à l'intégration scolaire des populations issues de l'immigration et que la situation des élèves des communautés noires apparaît suffisamment préoccupante pour justifier un soutien accru à leur réussite, d'abord et avant tout au secteur français, mais aussi dans certaines écoles de langue anglaise.

La promotion de l'égalité des chances joue déjà un rôle central dans la *Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle*, qui souligne non seulement l'obligation de l'État à assurer un accès équitable aux services de base à l'ensemble de la population scolaire, mais aussi la nécessité d'offrir des « moyens particuliers » pour les nouveaux arrivants, et des « mesures compensatoires » pour les élèves issus de l'immigration éprouvant des difficultés scolaires.

Des actions multiples de sensibilisation aux difficultés vécues doivent être menées dans les divers milieux concernés. Celles-ci doivent toucher autant les instances où se prennent les décisions et où sont consenties les ressources (ministère, commissions scolaires) que les milieux qui ont à développer des stratégies novatrices pour répondre aux problèmes ou aux besoins de formation (écoles, cégeps, universités). De plus, pour éviter, encore une fois, un dialogue de la communauté majoritaire avec elle-même, il est essentiel d'y associer les organismes actifs auprès des communautés concernées et, dans la mesure du possible, les parents eux-mêmes ou diverses associations qui les regroupent.

Au-delà de cette prise de conscience, nous avons aussi besoin de développer nos connaissances et notre compréhension du phénomène. Trois priorités s'imposent tout particulièrement à cet égard :

- intensifier les suivis systématiques du cheminement et de la diplomation des jeunes de la communauté noire;
- mieux comprendre l'interrelation dynamique des facteurs individuels qui influencent la diplomation, entre autres, la langue maternelle, le rang de milieu socio-économique et l'âge d'arrivée dans le système scolaire (qui recoupe largement le fait d'être né ou non au Québec);
- explorer davantage, malgré les résistances potentielles, les facteurs institutionnels qui constituent des freins à la pleine égalité pour les élèves issus de l'immigration. À cet égard, il ne suffit pas de simplement dénoncer le déficit des ressources consenties auprès des élèves et des parents mais il faut aussi s'attaquer à l'analyse des attentes différenciées, voire des préjugés, des enseignants, ainsi qu'à la révision de l'ethnocentrisme qui marque encore nombre de stratégies scolaires.

Au plan plus pratique, à la lumière des réussites et des ratés du contexte international (McAndrew, 2001), les actions à mener m'apparaissent de deux ordres. Tout d'abord, il faut évidemment poursuivre et intensifier diverses mesures déjà en place qui visent spécifiquement les populations issues de l'immigration, mais dont les moyens ont été nettement insuffisants ces dernières années. Deux priorités s'imposent à cet égard :

1. maintenir et accentuer les mesures compensatoires visant les nouveaux arrivants et les milieux défavorisés dans un contexte de croissance des flux migratoires, de la pauvreté et des difficultés scolaires vécues;
2. développer des approches novatrices auprès des sous-groupes dont les problèmes ne relèvent que partiellement du fait de ne pas être né au pays ou de vivre des situations de grande pauvreté (par exemple, les jeunes Noirs de deuxième génération ou plus qui, même lorsqu'ils sont nés au pays ou vivent dans des milieux « moyens », continuent à connaître des taux de diplomation inférieurs à ceux de l'ensemble de la population scolaire).

Mais, il faut également aller plus loin, en amorçant une « petite » révolution copernicienne quant aux priorités dans le dossier et aux stratégies privilégiées. En rupture relativement radicale avec ce qui a été fait jusqu'à aujourd'hui, il s'agit de rendre centrale la question de la réussite des populations issues de l'immigration, dont les communautés noires, dans les pratiques éducatives déjà en place.

Quatre mesures apparaissent particulièrement importantes :

1. inciter, tant les autorités du ministère que les établissements eux-mêmes, à intégrer des objectifs spécifiques à divers sous-groupes, notamment les jeunes des communautés noires, dans les plans de réussite des établissements;
2. inciter les organismes responsables de la stratégie d'intervention en milieux défavorisés (*École montréalaise, Agir autrement*) à développer une réflexion sur les besoins spécifiques des milieux pluriethniques défavorisés et à mettre sur pied un volet d'intervention adapté à leur réalité;
3. inciter l'ensemble des instances responsables de la formation initiale (notamment les universités) et du perfectionnement (le MELSQ, les commissions scolaires, mais également les instances syndicales) à recentrer leurs approches de formation « interculturelle », fortement axées sur les caractéristiques linguistiques et culturelles des élèves, vers la question de l'équité en éducation;
4. favoriser une participation des parents de la communauté noire et de toutes les communautés issues de l'immigration axée sur la transformation de l'école (*empowerment*). En effet, si l'on veut que l'école soit en mesure de se questionner et de se remettre en question, il faut qu'elle se donne les moyens d'entendre une vision et une voix alternatives. Une telle mesure s'adresse d'abord aux autorités qui soutiennent de tels groupes de parents (MICC, MELSQ) mais elle devrait également toucher les écoles, au jour le jour.

Marie McAndrew
marie.mcandrew@umontreal.ca

Marie McAndrew est professeure titulaire au Département d'administration et fondements de l'éducation de l'Université de Montréal et titulaire d'un doctorat en éducation comparée et en fondements de l'éducation. Mme McAndrew coordonne, en outre, le Groupe de recherche sur l'ethnicité et l'adaptation au pluralisme en éducation (GREAPE). Elle est membre du Conseil interculturel de Montréal depuis le 24 mars 2003 et titulaire de la Chaire en relations ethniques depuis le 1er juin 2003.

Références

Ministère de l'Éducation du Québec (1985). *L'école québécoise et les communautés culturelles*. Rapport Chancy. Québec : Direction des communications.

Ministère de l'Éducation du Québec (1994). *Performance des élèves aux épreuves ministérielles en langue française et en langue anglaise selon leur origine linguistique*. Document de travail non publié. Québec : Direction de la recherche.

Ministère de l'Éducation du Québec (1996). *Le point sur les services d'accueil et de francisation de l'école publique québécoise. Pratiques actuelles et résultats des élèves*. Montréal : Direction des services aux communautés culturelles.

Ministère de l'Éducation du Québec (1998). *Une école d'avenir. Intégration scolaire et éducation interculturelle*. Gouvernement du Québec.

McAndrew (2001). *Immigration et diversité à l'école : le débat québécois dans une perspective comparative*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

McAndrew, M., Ledent, J. et Ait-Said. R. (2005). *La réussite scolaire des jeunes Noirs au secondaire*. Rapport de recherche. Montréal : Immigration et métropoles.

PERSPECTIVES POUR L'ACTION

Cette recherche apporte une contribution importante au mouvement pour l'égalité et la justice sociale à l'école en chiffrant une réalité soupçonnée depuis longtemps dans les communautés noires et les milieux progressifs. Par ailleurs, elle souligne sans équivoque le rôle collectif des parents des communautés noires dans la connaissance des problèmes et dans la recherche de solutions. Cette recherche indique donc aux parents en général, et ceux des communautés noires en particulier, à leurs associations et au système scolaire qu'ils devront revoir la nature de leur rapport.

Comment ces parents obtiendront-ils les ressources pour faire ce travail de longue haleine et exiger des comptes du système quant à la réussite de leurs enfants ?

Comment gagneront-ils l'écoute réelle du système scolaire alors qu'eux-mêmes et leurs enfants sont réduits à l'inégalité à l'école comme dans le reste de la société ?

Comment ces parents trouveront-ils des alliés parmi les autres parents et au sein des instances parentales des commissions scolaires pour appuyer la participation des communautés noires aux processus décisionnels ?

Et finalement, comment les parents s'organiseront-ils pour que l'école progresse vers son incontournable « transformation » en identifiant les pratiques de discrimination et de racisme qui perdurent en ses murs ?

Corina Borri-Anadón, Violaine Gagnon et Nadine Mondestin
pour Parents en action pour l'éducation.

Parents en action pour l'éducation est un mouvement montréalais de parents, de travailleuses et travailleurs, communautaires et d'éducatrices et éducateurs qui militent pour la démocratie scolaire et l'égalité en éducation.

Remerciements

Ce numéro de la collection L'Éducation et la justice sociale sous différents angles a été diffusé pour la première fois lors du forum populaire « Les jeunes Noirs et le droit à l'éducation » organisé le 6 mai 2006 par Parents en action pour l'éducation avec le soutien du Centre de ressources de la troisième avenue et David Dillon de la faculté d'éducation de l'université McGill.

Il a été rendu possible grâce à l'appui financier de Centraide du Grand Montréal et d'Immigration et métropoles, le Centre de recherche interuniversitaire de Montréal sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine.

Graphisme : 5/5 Communication Marketing
Traduction : Natasha de Cruz et Gwendolyn Schulman

Autres titres de la collection *L'éducation et la justice sociale sous différents angles* :

« La diversité linguistique et sa prise en compte en milieu scolaire », février 2006

« L'éducation antiraciste au Québec : diagnostic et prospectives », septembre 2005

Disponibles en français et en anglais sur le site internet du Centre de ressources de la troisième avenue : **www.crta.ca.**

Le Centre de ressources de la troisième avenue

Le Centre développe d'abord avec les parents qui sont confrontés à la pauvreté ou à diverses formes d'exclusion, les appuis, les outils, les alliances et les réseaux de solidarité pour oeuvrer à l'amélioration des écoles publiques. Ensuite, par divers moyens éducatifs et de formation, il vise tant à sensibiliser le grand public aux enjeux en éducation qu'à aider les individus en milieu communautaire et institutionnel à renouveler leur pratique et à agir sur les structures d'appui aux familles au sein de leur organisation.

Centre de ressources de la troisième avenue | Third Avenue Resource Centre

3535 avenue du Parc Montréal (Québec) H2X 2H8
514.279.1286 :: info@crta.ca :: www.crta.ca

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Canada et Bibliothèque nationale du Québec
ISBN: 0-9735730-6-6